



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACCUEILS PERISCOLAIRES

Ecole maternelle Pierre et Marie Curie

Ecole élémentaire Louis Pasteur

Rentrée 2023

ATTENTION : Depuis la rentrée de septembre 2021, la réservation pour l'ensemble des temps d'accueils périscolaires municipaux doit être réalisée sur la plateforme D'CLIC. Il s'agit de la même plateforme que pour la réservation du restaurant scolaire et de centre de loisirs, les identifiants de connexion sont donc les mêmes. Si vous n'avez pas d'identifiant, il vous faudra au préalable remplir un Dossier Familial Unique (DFU) disponible au Centre de Loisirs « les Moussaillons » - Rue de la Tramontane – PALAVAS-LES-FLOTS ou téléchargeable sur le site www.paysdelor.fr rubrique *Restauration collective*.

MODE D'EMPLOI :

Le présent dossier est à remplir par les parents ou par les représentants légaux. Il ne s'agit pas d'une réservation mais d'une inscription permettant l'ouverture des créneaux réservables pour votre enfant sur la plateforme D'CLIC.

Vous aurez ensuite la possibilité de réserver les temps d'accueils périscolaires de votre choix en fonction de vos besoins : la réservation peut être effectuée ou modifiée tous les matins jusqu'à 7h59 ou peut être effectuée à l'avance à la semaine, au mois ou à l'année sur le même modèle que la réservation du restaurant scolaire.

Nous vous remercions de lire attentivement le règlement intérieur des temps d'accueils périscolaires afin de prendre connaissance de la nouvelle organisation mise en place.

A NOTER : la garderie du matin et le trajet en bus du matin ne sont pas soumis à une réservation préalable.

ENFANT

NOM _____

PRENOM _____

NIVEAU (septembre 2022) _____

ADRESSE _____

ASSURANCE SCOLAIRE : compagnie _____ n° de contrat _____

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement destiné à la gestion des inscriptions aux temps d'accueils périscolaires municipaux. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci.

PERE OU REPRESENTANT LEGAL 1

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____

NUMERO DE TELEPHONE _____
ADRESSE MAIL _____

MERE OU REPRESENTANT LEGAL 2

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____

NUMERO DE TELEPHONE _____
ADRESSE MAIL _____

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER MON ENFANT

En cas d'impossibilité d'être présent à l'horaire prévu pour la fin du temps périscolaire pour lequel est inscrit mon enfant, j'autorise les personnes indiquées ci-dessous à récupérer mon enfant :

- 1) Nom _____ Prénom _____
n° de téléphone _____ lien de parenté : _____
- 2) Nom _____ Prénom _____
n° de téléphone _____ lien de parenté : _____
- 3) Nom _____ Prénom _____
n° de téléphone _____ lien de parenté : _____
- 4) Nom _____ Prénom _____
n° de téléphone _____ lien de parenté : _____

DECHARGE (uniquement pour l'école élémentaire)

Si j'autorise mon enfant à rentrer seul après l'étude surveillée, après avoir été déposé à l'arrêt de bus ou après les TAP (pas de départ seul autorisé après la garderie payante), **je rempli la décharge de responsabilité** ci-dessous :

Je soussigné (Nom, Prénom) : _____

Responsable légal de l'enfant (Nom, Prénom) : _____

- Autorise mon enfant à rentrer seul le soir après l'étude à 17h15
- Autorise mon enfant à rentrer seul le soir après avoir été déposé à l'arrêt de bus à l'horaire prévu
- Autorise mon enfant à rentrer seul le soir après les TAP à 18h00

Fait à : _____

Signature :

Le : _____